

Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK
Band: - (1942)
Heft: 1006

Artikel: La Suisse neutre et la réorganisation de l'Europe
Autor: Béguin, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-691571>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA SUISSE NEUTRE ET LA REORGANISATION DE L'EUROPE.

Tout récemment, au cours d'une conférence de presse destinée aux journalistes étrangers établis à Berlin, un haut fonctionnaire du Ministère des Affaires étrangères a prononcé au sujet de la presse suisse des paroles d'une extrême gravité. Il a reproché à certains de nos confrères de ne pas observer une suffisante neutralité et de ne pas cacher leurs sympathies. Il a insinué que le gouvernement suisse pourrait être tenu tôt ou tard pour responsable de cette attitude. Enfin, il a laissé entendre que les journalistes neutres qui écrivent contre l'Europe nouvelle n'auront pas de place dans celle-ci et qu'on les enverra dans les steppes de l'Asie, sinon dans l'au-delà.

Nous sommes assez sereins pour faire la part de la psychose de guerre. Nous avons assez bonne conscience pour ne pas nous laisser impressionner par ce ton fort peu diplomatique. Nous savons que la propagande a ses exigences. Malgré tout, la presse suisse unanime a repoussé ces critiques et ces menaces. Elle l'a fait avec une belle dignité, doublée d'une parfaite fermeté. Le gouvernement fédéral a également pris position. En ce qui nous concerne, nous pouvons considérer cet incident comme liquidé.

Cependant, cette affaire est très caractéristique des temps que nous vivons. Elle prouve combien la neutralité est une notion qui reste profondément étrangère aux belligérants. Ceux-ci, engagée dans une partie décisive, convaincus de se battre pour leur bien et celui de l'humanité, n'arrivent pas à comprendre que d'autres s'abstiennent et ne prennent pas parti dans un conflit dont dépend le sort du monde et de la civilisation. Même là où l'on ne nous invite pas formellement à adhérer à l'une ou l'autre cause, on s'étonne de ce que nous accueillons avec la plus extrême réserve les plans de reconstruction de la société européenne que l'on établit maintenant en vue de l'après-guerre. On nous dit volontiers que la neutralité est une notion surannée, qu'elle était l'une des conséquences de l'équilibre européen et qu'elle ne correspond plus à rien, du moment que cet équilibre est rompu.

Cette thèse repose sur une profonde erreur. Tout d'abord, il sied de rappeler que nous nous sommes engagés d'honneur à ne pas modifier notre ligne politique et notre statut international, tant que le conflit actuel n'est pas terminé. Nous avons juré de ne favoriser aucun groupe de délinquants. Aussi longtemps que l'un ne l'a pas emporté sur l'autre, toute initiative de nature politique qui pourrait, fut-ce sur le seul plan idéologique, nous donner l'apparence d'une prise de parti, nous est strictement interdite. C'est à cette condition-là que les puissances en guerre se sont engagées à respecter notre neutralité et l'intégrité de notre territoire. Nous tenons leurs obligations pour aussi impératives que les nôtres.

D'autre part, il est inexact de prétendre que la neutralité helvétique n'avait de sens que sous le régime de l'équilibre européen. Elle est plus ancienne que cela. Elle lui survivra, même s'il se révélait impossible de le restaurer. Notre attitude n'a rien d'occasionnel. Elle est permanente et même perpétuelle, car elle est la transposition, sur le plan de la politique extérieure du principe d'abstention, de ce refus de choisir entre diverses cultures, qui assure si harmonieusement notre équilibre intérieur. Ce n'est pas trop dire que la Suisse sera neutre ou ne sera pas.

De là à prétendre que ce statut est immuable, qu'il ne saurait souffrir aucun aménagement dans sa nature intime et dans ses conséquences, il y a un pas que nous nous garderons de franchir. L'histoire récente inflige un démenti flagrant à cette thèse. En 1919, quand les puissances ont tenté d'établir la paix continentale sur des bases solides et qu'elles ont adhéré au système de la sécurité collective, principe essentiel de la Société des Nations, nous n'avons pas fermé les yeux à l'évidence. Nous n'avons pas nié le monde qui nous entoure. Nous n'avons pas déclaré : " Notre neutralité est assise depuis plus d'un siècle sur l'équilibre européen. Nous ne voulons pas entendre parler d'une autre régime continental." Les Suisses sont trop réalistes pour cela. Ils ont un sens politique fort avisé. En 1919, ils ont tiré toutes les conséquences logiques de la situation nouvelle devant laquelle ils se trouvaient placés. Ils ont souscrit à la sécurité collective dans la mesure où leur permettait leur neutralité traditionnelle. Tout en persistant dans leur politique d'abstention, ils ont assumé les obligations de solidarité internationale. Ils ont " différencié " leur neutralité. Enfin, en 1938, quand il fut avéré que la sécurité collective avait fait faillite et qu'elle ne comportait plus pour nous que des charges dangereuses sans avantages correspondants, nous avons restauré la neutralité intégrale, telle que nous la connaissions sous l'empire de l'équilibre continental.

A ce sujet, il faut noter que nous avons attendu que la paix soit conclue pour prendre nos décisions. Quand le président Wilson a proclamé le principe de la



Registered
"KENCAGES"
Trade Mark

Eat
KENCAGES!

and get your Full Quota of Vitamin Value. Their Pre-War Quality and Standard are still maintained.

Buy **KENCAGES!**

OUR HIGH CLASS PASTRIES, CAKES, SWEETS, CHOCOLATES at :

262 High Street, Kensington,	W.8.
174 Earls Court Road, Kensington,	S.W.5.
128 Gloucester Road, Kensington,	S.W.7.
53 Old Brompton Road, Sth. Kensington,	S.W.7.
54 Dawes Road, Walham Green,	S.W.6.
179 Upper Richmond Road, Putney,	S.W.15.
391 Upper Richmond Road, East Sheen,	S.W.14.
8 Castle Street, Kingston,	Surrey.

ALL HOME-MADE BY THE WELL-KNOWN WEST END PASTRYCOOKS AND CONFECTIONERS

THE WEST END FANCY BAKERY Co. Ltd.

Established 1903. — Man. Dir.: W. BACHMANN, (British, Swiss Origin)

Head Office & Central Bakery :

48-54, DAWES ROAD, S.W.6.

Telephone: FULHAM 2000 & 6000.

RESTAURANTS, LARGE TEA ROOMS, LUNCHEONS, LIGHT REFRESHMENTS and DAINTY AFTERNOON TEAS

QUALITY — SERVICE — GOOD VALUE

sécurité collective, le 8 février 1918 c'est-à-dire en pleine guerre, nous n'avons pas adhéré d'enthousiasme à cette thèse. Les vœux, les ambitions, les rêves et les projets des belligérants ne sont pas des faits accomplis devant lesquels nous puissions nous incliner. A nos yeux, seule la paix retrouvée est un fait qui peut nous inspirer certains gestes. Il en va de même aujourd'hui, quand on cherche à nous séduire par des projets de reconstruction européenne. Pour nous prononcer, nous attendons qu'ils aient pris corps. A ce moment-là seulement, nous pourrions examiner en toute indépendance s'ils sont conciliables avec la dignité d'un Etat souverain et auxquelles conditions nous pouvons nous intégrer dans un système nouveau.

Je dis bien : indépendance, dignité, souveraineté. Ce n'est pas au hasard que j'écris ces mots. Ils sont essentiels en l'occurrence. En effet, nous ne saurions nous incliner sans autre devant n'importe quelle solution, fut-elle préconisée par de plus puissants que nous. La Suisse s'est intégrée à l'équilibre continental, puis à la sécurité collective parce que ces deux régimes internationaux respectaient son indépendance, faisaient d'elle un véritable partenaire et lui reconnaissaient une situation spéciale. Elle n'en aurait pas fait autant en face d'une hégémonie impérialiste, qui condamne tout ce qui ne lui ressemble pas, tout ce qui se veut différent, tout ce qui se refuse à n'être qu'un satellite naviguant passivement dans son orbite. Il est des refus qui peuvent entraîner la disparition pure et simple d'un Etat. Ils valent mieux que l'acceptation de la servitude. Quand on a le goût de l'indépendance

chevillé au corps et à l'âme, il faut savoir les envisager, quelles que puissent être les conséquences.

On parle beaucoup de "nouvel ordre européen," en termes fort vagues d'ailleurs. Apparemment, ses auteurs veulent se réserver des solutions variées. Leur langage reste sibyllin. Mais il ne trouve pas d'écho chez nous, précisément parce que nous n'avons jamais entendu un mot de respect pour l'indépendance réelle des petits Etats, parce que tout nous dit au contraire que leur sort serait celui d'un fidèle et obéissant serviteur d'une puissance conductrice, d'un impérialisme intolérant. Ici ou là, on prend prétexte de notre manque d'enthousiasme pour cette idée, pour nous reprocher de ne pas être de bons Européens. Quand on nous offrira une part équitable et une rôle de véritable partenaire dans une organisation continentale garantissant l'indépendance réelle de notre patrie, quand on nous demandera notre libre contribution au relèvement des ruines, quand on attendra de nous un apport substantiel à l'établissement et au maintien de la paix future, on aura l'occasion de s'apercevoir que nous ne sommes pas de mauvais Européens. Nous le serons sans doute toujours aux yeux de ceux qui voudraient nous subjurer. Ceux qui s'adresseront au peuple suisse comme à un peuple majeur, capable de se gouverner lui-même, pour lui reconnaître ses droits à l'existence et lui demander sa collaboration ne nous trouveront pas sourds. Jusqu'ici nous n'avons guère entendu ce langage.

Pierre Béguin.

UNBEKANNTE SCHWEIZ.

Ist Ihnen das Fräulein aus Glas noch nie begegnet? Nein, es handelt sich auch hier nicht um die neuste Variétésensation, sondern ganz schlicht um eine Bewohnerin der kleinen Ortschaft *Glas* im Bündnerland.

Ja, ein kleiner Streifzug durch das schweizerische Ortslexikon zeigt uns eigentlich erst so recht, wie wenig uns doch unsere recht kleine Heimat noch bekannt ist.

Wenn wir schon über ein Paris verfügen, dann darf auch *Long-Champs* — eine Ortschaft bei Payerne — und *Moulin-Rouge* (Fribourg) nicht fehlen. Von den bekannten Mitmenschen, die mit ihrer elastischen Lebensauffassung überall gut durchkommen, haben Sie wohl schon oft vernommen, verständlicher aber wird Ihnen wohl ihr Benehmen, wenn Sie erfahren, dass in der Innerschweiz und im Kanton Bern fünf Orte mit den netten Namen *Gummi* vorhanden sind. Droben im Bündnerland finden wir auch ein *Rom*, während im Aargau ein *Bremen*, und im Zürcheroberland sogar ein Weiler *New York* liegt. Seltsam aber muss es sein, wenn einem auf die Frage nach seiner Herkunft die Antwort zuteil wird, dass er aus dem *Tiergarten* stamme, oder gar, dass seine Heimatgemeinde *Käs und Brot* (Bern) sei.

Wenn Sie einmal im herrlichen Wallis verweilen, so versäumen Sie doch nicht, *Turin* zum Ausgangspunkte zum *Mars* zu machen, denn es wird sicher Eindruck machen, wenn Sie ihren guten Bekannten erzählen können, sie hätten sich schon mit "Marsbewohnern" unterhalten.

Bethlehem ist gar vierzehnmal in der kleinen Schweiz vertreten, während wir wiederum im Kanton Bern noch wirkliche "*Babylonier*" finden. Bern spielt hier überhaupt eine ganz besonders grosse Rolle, denn zu *Käs* und *Brot* gesellt sich auch eine Ortschaft *Milken*, während Luzern und Aargau nur mit *Kabis* aufwarten können.

Ihr ganzes Leben im *Bierkeller* zubringen aber müssen die Bewohner zweier Ortschaften im Aargau und Thurgau.

Wenn jemand aber an der Bahnstrecke Kempten-Wetzikon einmal Tabak anpflanzen würde dürfte er seine Ernte nach dem dort gelegenen Ort ruhig *Havanna* nennen.

Warum man aber ausgerechnet die Zürcher nun *Zürihegel* nennt, ist mir seit heute schleierhaft, denn die Bewohner der Ortschaft *Hegel* bei Herzogenbuchsee haben sicher mehr Anrecht darauf.

Im ganzen Ortslexikon aber macht mir ein Name Sorge, und ich frage mich, ob der *Judenwinkel*, der ausgerechnet im st. gallischen Rheintal liegt, nicht doch einmal zu diplomatischen Auseinandersetzungen führen kann? Ihre Sünden gleich auf Erden verbüssen können nur Aargauer, denn ein Teil von ihnen lebt schon auf Erden in der *Hölle*, wobei noch in eine *obere und untere Hölle* unterschieden wird.

Warum aber klagen wir bei uns in der Schweiz wohl immer über die grosse Schlechtigkeit der Menschen, streiten doch nicht weniger als acht der 22 Kantone darum, das Himmelreich auf Erden zu besitzen?

P. Sch.